



Club de Jujutsu Penchardais

JUJITSU TRADITIONNEL JAPONAIS A BUT NON COMPETITIF

Méthode Wa-Jutsu

Téléphone : 06.82.90.54.41 - E-mail : cjpenchard.wajutsu@free.fr

Site Internet : <http://www.jujutsupenchard.com>

Association sans but lucratif déclarée à la sous préfecture de Meaux sous le N° W771001530, le : 5 sept 1995, J.O. du 20 sept 1995 - N° SIRET : 499 198 497 00012
Siège Social : Mairie de Penchard

A opté pour le programme de formation de l'Académie Européenne de JuJitsu Traditionnel de Maître J.J. Quéro.
Secrétariat : 1 bis Chemin du Puech Long - 34430 Saint Jean de Védas. Tél. : 04.67.47.38.19 - Télécopie : 04.67.47.54.85

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ASSOCIATION POUR LA SAISON SPORTIVE /

NOM : PRENOM :

Date de Naissance : / / Lieu de Naissance :

Nationalité : Dépt. ou Pays :

Profession : (facultatif)

Numéro : Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Téléphone Portable :

N° de Fax : Adresse e-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Numéro de Téléphone :

Titre de JuJitsu :

Date d'obtention : / /

Autres Arts Martiaux pratiqués :

Grades ou Titres obtenus :

- Demande le titre de membre de l'association dénommée « Club de Jujutsu Penchardais », et, conformément aux statuts règle la somme de _____ € comprenant le montant des cotisations annuelles, qui englobent les cotisations propres à l'association et la carte de membre de l' « Académie Européenne de JuJitsu Traditionnel » (AEJT). La carte de membre de l'AEJT, comprend une cotisation annuelle unitaire à la Mutuelle des Sportifs.
- Reconnaît avoir été informé de la possibilité pour lui (ou son enfant) de souscrire des garanties complémentaires auprès de la Mutuelle des Sportifs (Forfait hospitalisation, augmentation de la couverture) appelés garantie Sportmut et d'en avoir reçu un imprimé si nécessaire.
L'adhérent souhaite-t-il adhérer à cette garantie ? **OUI NON (rayer la mention inutile)**
- Je suis informé que le « Club de Jujutsu Penchardais » (CJJP) a opté pour le programme de formation de l' « Académie Européenne de Jujitsu Traditionnel, Méthode Wa-Jutsu ».
- Les cotisations annuelles de l'association sont fixées chaque année par l'Assemblée Générale. Elles se répartissent de la façon suivante :

Catégories	E1 (5 à 7 ans)	E2 (8 à 12 ans)	Adultes	EC Etudiants, Chômeurs	Remise Famille
Carte de Membre AEJT	40.00 €	40.00 €	40.00 €	40.00 €	2 membres : 10% sur la somme des cotisations club 3 membres : 15% sur la somme des cotisations club 4 membres : 20% sur la somme des cotisations club
Cotisation Club	110.00 €	140.00 €	190.00 €	150.00 €	
TOTAL SAISON	150.00 €	180.00 €	230.00 €	190.00 €	

LA FOURNITURE D'UN CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU JUJITSU TRADITIONNEL A BUT NON COMPETITIF EST OBLIGATOIRE ET DOIT ETRE FOURNI AVANT LE COMMENCEMENT DES COURS SOUS PEINE DE SE VOIR REFUSER L'ACCES AUX TATAMIS.

Je soussigné m'engage à respecter le règlement intérieur et les statuts de l'association.

Lu et approuvé, à Penchard le

Signature des parents pour les mineurs :

Signature de l'adhérent :

TOURNER LA PAGE SVP →

DROIT A L'IMAGE (Réponse obligatoire pour tous)

Je soussigné,adhérent, père/mère/tuteur légal (*rayez la mention inutile*) de l'enfant
.....

Autorise / N'autorise pas (*rayez la mention inutile*) l'association « Club de Ju-Jutsu Penchardais » à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos **me représentant / représentant mon enfant** (*rayez la mention inutile*).

Les photographies et vidéos susmentionnées sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

- Publication dans une revue, ouvrage ou journal
- Publication pour une publicité
- Présentation au public lors d'expositions
- Diffusion sur le site web « <http://www.jujutsupenchard.com> »

J'ai bien noté que le site de l'association est un site à vocation non lucrative.

Je comprends que mon nom de famille (ou celui de mon enfant) ne sera pas utilisé dans le but d'assurer le respect de **ma, sa** (*rayez la mention inutile*) vie privée.

Je peux à tout moment exercer mon droit de rétractation, pour cela je dois en informer l'association par écrit.

Fait à Le **Signature :**

ENGAGEMENT PARENTAL (Réponse obligatoire pour chaque enfant de – de 18 ans)

NOM de l'enfant : Prénom(s) de l'enfant :

Les parents des enfants pratiquants s'engagent à vérifier la présence d'un encadrant, en convention avec l'association, dans la salle de pratique lorsqu'ils accompagnent leurs enfants avant de le laisser. De même, ils s'engagent à venir récupérer leurs enfants à la fin de séance à l'heure précise dans la salle et non sur le parking.

J'autorise mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.

Je n'autorise pas mon enfant à venir et à rentrer seul aux séances d'entraînements qui le concernent.

Par ce choix, les parents dégagent de toutes responsabilités les représentants du club quant à la surveillance des enfants en dehors de la salle pour le trajet (aller et retour) entre le domicile et le dojo, s'ils ont autorisé leur enfant à venir et à rentrer seul.

Fait à Le **Signature :**

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

L'adhérent (ou le tuteur légal) reconnaît avoir été informé que les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à :

- Souscrire en votre nom les adhésions obligatoires et assurances précisées dans le formulaire
- Vous contacter à des fins d'informations sur les modifications de planning et activités de l'association
- Permettre la gestion des passages de titres et remises de brevets dans le cadre de la méthode Wa-Jutsu

Les destinataires des données sont :

- Le bureau et le directeur technique de l'association
- L'Académie Européenne de Ju-Jutsu Traditionnel conformément à la reconnaissance acquise

En aucun cas vos données ne sont transmises à d'autres tiers, y compris au sein de l'association et d'autant plus à l'extérieur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mr le Président du CJJ Penchardais – Mairie de Penchard – 77124 PENCHARD par lettre ou mail, qui assure la responsabilité des traitements effectués et la relation avec la CNIL. La durée de conservation des données est de 10 ans sur un système informatique privé non accessible. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

A Le **Signature** (précédé de la mention « **lu et approuvé** ») :